Collectif SOS Forêt Cévennes

contact@sosforetcevennes.org http://www.sosforetcevennes.org



10 façons de nous soutenir et participer à nos actions

A l'occasion du lancement de notre collectif, vous avez été nombreux à exprimer votre sympathie à l'égard de la cause que nous défendons et à nous demander comment soutenir et aider SOS Forêts Cévennes. Voici quelques suggestions:

1. Adhérez au Collectif SOS Forêt Cévennes:

Vous avez peut-être déjà reçu notre appel à adhésion. Sinon, voici le formulaire d'adhésion: http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/SOS FORET CEVENNES Bulletin Adhesion Jun14.pdf

ainsi que le document de "profession de foi" auquel le formulaire renvoie: http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/SOS FORET CEVENNES Lancement Communique Presse v1.0 08Jun14.pdf

Compte tenu des **enjeux critiques liés au projet de centrale biomasse à Gardanne**, et des facilités accordées à l'opérateur de la centrale, par les pouvoirs publics, pour accéder aux ressources forestières cévenoles, il est important que notre Collectif puisse faire état au plus tôt d'un nombre aussi large que possible d'adhérents – simples citoyens, personnalités ou organisations.

Notez que dans d'autres secteurs géographiques, un nombre considérable d'acteurs s'est déjà clairement exprimé contre ce même projet de Gardanne - y compris des acteurs institutionnels: Conseil Régional PACA, Conseil Régional Rhône-Alpes, PNR du Lubéron, PNR des Baronnies, Pays de Haute-Provence, une trentaire de municipalités des Alpes etc. Il est urgent de susciter dans nos Cévennes une mobilisation comparable.

2. **Faites circuler les informations** que nous diffusons par mail, notamment auprès de vos élus, des médias locaux, mais aussi des acteurs du monde de la forêt, de la filière bois, de la protection de l'environnement, de la mise en valeur du patrimoine, de la défense du cadre de vie, du développement local, de la promotion touristique, de l'animation culturelle etc

3. Signez les pétitions SOS Forêt:

Deux pétitions actuellement en ligne:

- . Pétition inter-régionale (Collectif SOS Forêt du Sud) contre le projet de Gardanne: http://sosforetdusud.wordpress.com/
- . Pétition nationale (Collectif SOS Forêt France) contre la loi forestière actuellement en débat au Parlement:

http://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/sosfor%C3%AAt-sauver-la-for%C3%AAt-fran%C3%A7aise

4. Rejoignez le réseau de relais locaux SOS Forêt Cévennes:

Les Cévennes, c'est grand! nous mettons en place un réseau de relais locaux pour avoir une bonne couverture géographique, diffuser les informations, organiser les actions sur le terrain, et mettre en oeuvre la veille citoyenne dans chaque secteur de notre région. **Portez-vous volontaire comme relais local du Collectif** en indiquant de façon précise (liste de communes) quel secteur vous pouvez à ce titre couvrir.

5. Distribuez des tracts et des flyers:

Deux textes sont déjà disponibles que vous pouvez faire imprimer et distribuer autour de vous (boîtes aux lettres, panneaux d'affichage libre dans votre commune, marchés, évènements etc):

- tract format A4:

http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/SOS FORET CEVENNES Lancement Manifeste Tract A4 v1.0 08Jun14.pdf

- flyer format A5:

http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/SOS FORET CEVENNES Lancement Manifeste Flyer A5 v1.0 08Jun14.pdf

N.B.: si vous rencontrez des difficultés de mise en page à l'impression, contactez-nous.

6. Documentez les dégâts déjà constatés, mais aussi les coupes vertueuses:

Les dégâts causés à nos forêts cévenoles ne font malheureusement que commencer. Ils sont peu visibles du grand public, et il importe d'accélérer la prise de conscience collective des méthodes industrielles de gestion et d'exploitation forestière, et de leurs impacts sur notre environnement. Prendre des photos des coupes rases, de leur impact paysager, et des dégâts causés par les chantiers d'exploitation (voirie, murs de clôture ou de soutènement, pollutions). Pensez à la possibilité éventuelle d'obtenir des photos aériennes prises à basse altitude. Nous faire parvenir ces témoignages en précisant bien la localisation (commune, lieu-dit, et si possible numéros de parcelles).

Documentez aussi, selon les mêmes principes, les coupes d'exploitation "vertueuses", qui respectent la forêt et en préservent les différents usages, et qui ne nuisent pas à l'environnement et aux paysages.

7. Documentez les dégâts sur le vif:

Si vous circulez dans un secteur boisé dans lequel des dégâts sont en cours, il s'agit à nouveau de documenter la situation avec photos, localisation etc.. mais aussi en notant soigneusement la date et les détails des engins de transport (société et plaque minéralogique). Il est important que nous puissions tracer (logistique et destination) les bois coupés dans des conditions qui dégradent notre environnement forestier.

8. Témoignez des dégâts qui vous affectent:

Si votre environnement immédiat (votre résidence) ou proche (votre commune) est affecté par des dégâts, vous en êtes probablement affecté(e) vous-même. Témoignez de l'impact sur votre vie, sur votre perception de votre cadre de vie, éventuellement sur vos rapports avec voisins, riverains, propriétaires etc, sur l'ambiance dans votre commune. Nous recueillons ces témoignages en maintenant le degré de confidentialité exigé par leurs auteurs.

9. Prévenez les dégâts à venir:

Si vous êtes propriétaire forestier et qu'on vous a proposé une coupe rase sur vos parcelles, ou si vous connaissez quelqu'un dans cette situation, prévenez-nous avant toute chose: **il y a toujours d'autres options que la coupe rase**, nous vous les ferons connaître.

10. Rejoignez la coordination du Collectif:

Comme pour toutes les mobilisations, la tâche est immense... Si vous avez la motivation, faites-nous connaître vos disponibilités et vos compétences, quel que soit le domaine: métiers de la forêt ou du bois, environnement, juridique, informatique, communication & médias, secrétariat, talents artistiques etc
